



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Rapport de gestion

Année 2021



Municipalité

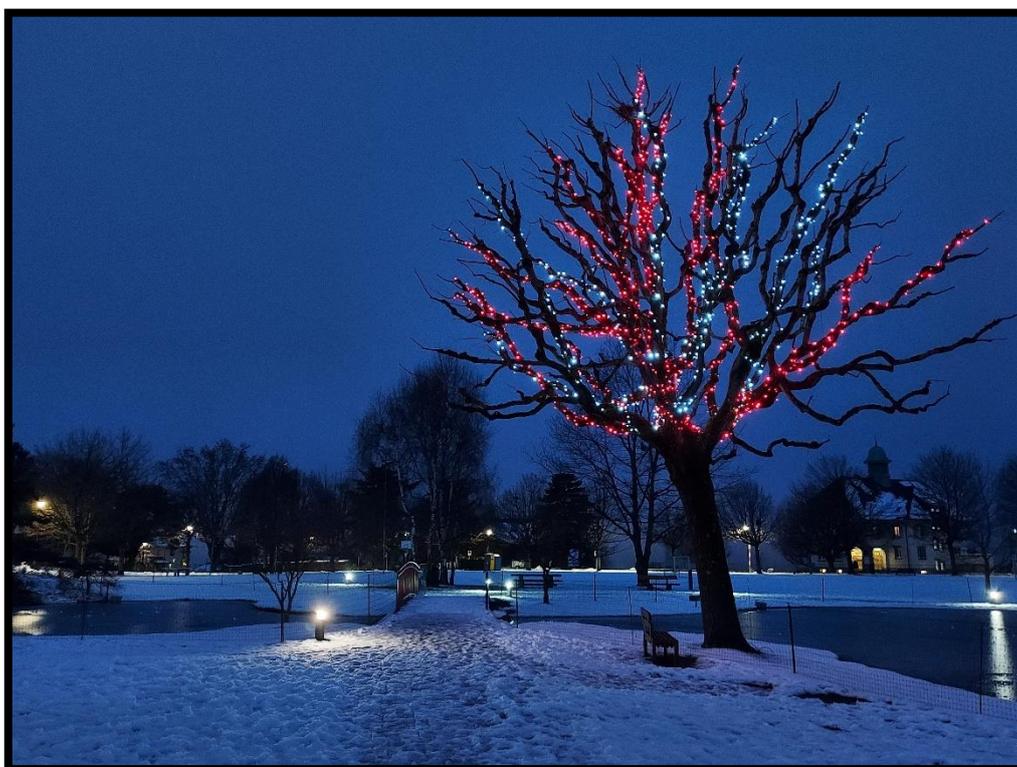
Législature 2021 – 2026

Table des matières

INTRODUCTION	4
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5
AUTORITÉS	5
ADMINISTRATION	8
AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS.....	11
SPORTS.....	14
TRANSPORTS PUBLICS	15
SERVICE INFORMATIQUE.....	15
2 FINANCES	17
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE-CAISSE-CONTENTIEUX	17
IMPÔTS ET TAXES	18
SERVICE FINANCIER	18
3 DOMAINES ET BÂTIMENTS	20
TERRAINS	20
FORÊTS.....	22
BÂTIMENTS	23
4 TRAVAUX	25
SERVICE TECHNIQUE	25
SERVICE DE L'URBANISME	25
ROUTES	28
RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION.....	30
COURS D'EAU.....	30
5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	32
ENSEIGNEMENT ENFANTIN ET PRIMAIRE	32
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	33
6 POLICE	34
POLICE ADMINISTRATIVE ET GENDARMERIE	34
CONTRÔLE DES HABITANTS	36
SERVICE DES INHUMATIONS, POMPES FUNÈBRES, CRÉMATOIRE	38
DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE	39
PROTECTION CIVILE	39
7 SÉCURITÉ SOCIALE	40
SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	40
PRÉVOYANCE SOCIALE.....	43
SANTÉ PUBLIQUE	43
8 SERVICES INDUSTRIELS	45
SERVICE ÉLECTRIQUE	45
CONCLUSION	46
LISTE DES ABRÉVIATIONS	47

Table des annexes

ANNEXE 1 – RÉPARTITION DES DICASTÈRES	49
ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE	50
ANNEXE 3 – PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2021	51
ANNEXE 4 – PERMIS D'HABITER/UTILISER DÉLIVRÉS EN 2021.....	53
ANNEXE 5 – DISPENSES D'ENQUÊTE PUBLIQUES DÉLIVRÉES EN 2021	55
ANNEXE 6 – DÉCHETS COLLECTÉS DANS LA COMMUNE.....	56
ANNEXE 7 – SITUATION DES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL ET DES PLACEMENTS EN 2021	57



Introduction

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93c de la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956 et sur l'article 39 du Règlement du Conseil communal du 13 février 2014, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion 2021, année transitoire des législatures 2016-2021 et 2021-2026.

Le printemps 2021 a été marqué par les élections et une nouvelle législature qui a débuté le 1^{er} juillet. C'est ainsi que la Municipalité, composée de quatre membres réélus, a accueilli en son sein un nouveau Conseiller en la personne de M. Patrick Oppliger, qui a pris ses fonctions avec toute la motivation et l'enthousiasme nécessaire au succès de son nouveau mandat.

Tout comme en 2020, l'année décrite dans ce rapport a été pour toutes et tous empreinte de beaucoup d'incertitudes et de bouleversements inhérents à la situation sanitaire.

Néanmoins, les collaboratrices et collaborateurs communaux ont su s'adapter non seulement à une nouvelle organisation municipale, mais également au changement de paradigme nécessaire à la bonne exécution de leurs tâches respectives. Ils ont poursuivi leurs travaux en priorisant l'intérêt des citoyennes et citoyens de la commune malgré les barrières induites par la pandémie. Que chacune et chacun en soit ici chaleureusement remercié.

Pourtant, toute la bonne volonté ne suffit parfois pas à éviter quelques anicroches dans la vie des services communaux. Ainsi, après le départ de notre secrétaire municipale engagée en 2020 qui a souhaité mettre fin à son contrat 6 mois plus tard au printemps 2021, nous avons pu compter sur la collaboration de Mme Mélanie Hilpert et d'une secrétaire ad intérim jusqu'à l'arrivée, le 1^{er} décembre 2021, de M. Nicolas Ray, secrétaire municipal actuellement en poste.

Nous ne saurions terminer ce point dédié aux ressources humaines sans relever une inquiétude : le nombre important de cas maladie dont ont été touchés les collaborateurs communaux en 2021, qui pour certains sont encore aujourd'hui affectés dans leur santé. Nous tenons à adresser à ces derniers nos vœux sincères pour un prompt et complet rétablissement.

Outre les thèmes des ressources humaines et de l'aspect organisationnel qui a beaucoup occupé la Municipalité en ce début de législature, le développement rapide et de grande envergure de notre Commune a rythmé intensivement les travaux de l'exécutif. Ainsi, les importants dossiers liés au LEB, aux circulations, à la police des constructions, à l'urbanisme local et régional, au PGEE et aux structures scolaires sont autant de points cruciaux sur lesquels s'est concentrée la Municipalité en 2021, et qui l'occuperont sans nul doute ces quatre prochaines années !

Nous souhaitons que ce rapport facilite la tâche de la Commission de gestion du Conseil communal et apporte les renseignements utiles quant aux divers domaines d'activité de la Municipalité et des Services de l'administration. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité
Claudia Perrin, Syndique

1 Administration générale

Autorités

Conseil communal

Composition du Bureau du Conseil communal

La Présidence du Conseil communal a été assurée par Mme M. Rüedi-Bovey jusqu'au 30 juin 2021, puis par M. Thierry Henry.

Au 31 décembre 2021, la composition du Bureau du Conseil communal est la suivante :

- M. T. Henry, Président
- M. G. Deriaz, Vice-président
- Mme A. Morand, Scrutatrice
- M. P. Meylan, Scrutateur
- M. P. Cugnoni, Scrutateur suppléant
- M. S. Romanens, Scrutateur suppléant
- Mme M. Kaufmann, Secrétaire hors conseil



Séances du Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 10 reprises pendant l'année 2021. En raison de la pandémie COVID-19, les séances du Conseil communal se sont déroulées à la salle polyvalente (sans précision particulière, il s'agit de séances ordinaires).

- 18 février
- 25 mars
- 27 mai
- 24 juin
- 28 juin Séance d'assermentation des autorités
- 9 septembre
- 7 octobre
- 25 novembre Séance ordinaire avec information sur l'emplacement du nouveau collège
- 9 décembre
- 14 décembre Séance extraordinaire – le LEB à Romanel.

Préavis municipaux présentés au Conseil communal

Les préavis municipaux qui ont été soumis au vote du Conseil communal lors de ces séances sont les suivants :

- 53/2021 Règlement général de police de la Commune de Romanel-sur-Lausanne ;
- 54/2021 Modification des statuts de l'ASIGOS ;
- 56/2021 Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Ecureuils et de la Molliesse – Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC, remplacement des collecteurs et installation d'éclairage public ;

- 57/2021 Crédit d'ouvrage pour l'aménagement du chemin des Biolles – Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, réhabilitation des canalisations d'assainissement et installation d'un éclairage public ;
- 58/2021 Modification du règlement intercommunal de la taxe de séjour ;
- 59/2021 Crédit complémentaire d'étude au préavis municipal n° 02/2011 – Aménagement du Périmètre de la Gare (avec notamment un passage dénivelé pour la mobilité douce) ;
- 60/2021 Réponse au Postulat de Madame la Conseillère communale Ariane Morand et Messieurs les Conseillers communaux Romain Birbaum, Pascal Cugnoni, Jean-Claude Progin, Gabriel Racciatti et François Studer – Buvette des Marais ;
- 61/2021 Rapport municipal sur la Motion de Madame la Conseillère communale Nadia Pisani Ben Nsir et de Monsieur les Conseiller communal Karim Ben Nsir – "Pour une baisse des incivilités aux éco-points" ;
- 62/2021 Comptes 2020 et Rapport de Gestion 2020 ;
- 01/2021 Octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026 ;
- 02/2021 Arrêté d'imposition pour les années 2022 et 2023 ;
- 03/2021 Règlement général de police de la Commune de Romanel-sur-Lausanne ;
- 04/2021 Règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants ;
- 05/2021 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance ;
- Proposition du Bureau du Conseil communal pour les indemnités et rétributions des Conseillers communaux, membres du Bureau et des scrutateurs (législature 2021-2026) ;
- 07/2021 Budget 2022 ;
- 08/2021 Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026.

Les préavis municipaux n^{os} 55/2021 "Demande de crédit pour le remplacement d'installations techniques de l'Auberge communale de la Charrue" et 06/2021 "Rétribution des fonctions de Syndic et des Municipaux (législature 2021-2026)" ont été retirés par la Municipalité.

Résultats de l'élection communale du 7 mars 2021

Parti politique ou groupe	Nombre de sièges
Romanel Libre	5
Parti socialiste de Romanel	8
Entente Indépendante de Romanel	23
1032 *Notre Village*	4
PLR-Romanel Demain	15

Municipalité

Organisation

L'Autorité exécutive a tenu 42 séances ordinaires, dont 31 in corpore. Elle a traité 995 points, soit en moyenne 24 par séance, notés au procès-verbal. En 2020, la Municipalité avait traité 698 points, l'augmentation constatée est due aux différentes idées et procédures mises en place par les quatre secrétaires municipaux successifs, ainsi qu'à la mise en place de la nouvelle législature.

Jusqu'au 30 juin, la Syndicature a été assurée par M. D. Crot et la Vice-présidence par M. L. Mancini. A la suite des élections communales, Mme C. Perrin a été élue tacitement Syndique au 1^{er} juillet et c'est M. B. Jaunin qui, dès cette date, a pris la place de Vice-président.

Résultats des élections communales des 7 et 28 mars 2021

- ✦ Mme C. Perrin, élue au 1^{er} tour avec 628 voix ;
- ✦ M. B. Jaunin, élu au 1^{er} tour avec 536 voix ;
- ✦ M. P. Oppliger, élu au 1^{er} tour avec 496 voix ;
- ✦ M. L. Mancini, élu au 2^e tour avec 437 voix ;
- ✦ M. D. Favre, élu au 2^e tour avec 362 voix.

Répartition des dicastères

La répartition des dicastères se trouve à l'annexe n° 1, page n° 49.

Utilisation des délégations de compétences

Comme demandé par l'article 17 du règlement du Conseil communal, voici l'emploi fait par la Municipalité des délégations de compétence accordées par le Conseil communal :

- Autorisation de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles : la Municipalité a conclu trois servitudes de passage sur des parcelles privées ; aucune de ces constitutions n'ont fait l'objet d'une transaction financière.
- Autorisation de statuer sur la constitution de sociétés commerciales : cette compétence n'a pas été utilisée en 2021.
- Autorisation de plaider : quatre décisions municipales ont été contestée devant la cour de droit administratif et public en 2021, toutes liées à la police des constructions ; dans les 4 cas, la justice a confirmé la décision municipale qui est devenue exécutoire.
- Autorisation d'accepter des legs et donations : cette compétence n'a pas été utilisée en 2021.

Représentations

La Municipalité de Jouxens-Mézery a reçu la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne le 7 septembre au Restaurant de La Fleur-de-Lys à Prilly.

Trois séances du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises, qui regroupent cinq Syndics par Districts, ont eu lieu en 2021. Les principaux thèmes abordés sont les suivants : LEDP (projet de loi), nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et facture sociale, taux unique communal (proposition) et équipement scolaire (affichage unique frontal).

De plus, la Municipalité a répondu à plusieurs invitations, selon ses disponibilités et les mesures en vigueur en raison du Coronavirus.

Administration

Administration générale – Greffe municipal - Bourse communale

Personnel

Greffe municipal

Suite à la démission au 31 mars 2021 de Mme I. Dougoud, Secrétaire municipale en fonction depuis le 1^{er} septembre 2020, la Municipalité a engagé Mme E. Jordan en tant que Secrétaire municipale ad intérim ceci pour la durée de la phase du recrutement. Après avoir pris connaissance des différentes candidatures reçues et plusieurs entretiens, la Municipalité a décidé d'engager M. N. Ray, Secrétaire municipal à Saint-Sulpice, à cette fonction. Il est entré en service le 1^{er} décembre 2021. Pendant cette année quelque peu particulière, c'est Mme M. Hilpert, Secrétaire adjointe, qui a assuré les transitions entre les différents titulaires et effectué les remplacements nécessaires.

Un deuxième apprenti Employé de commerce a été engagé au 16 août 2021, M. K. Favre. Il a commencé son cursus en 1^{re} année pour une formation de trois ans au sein de l'Administration communale.

Bourse communale et Contrôle des habitants

Suite au départ le 2 juin 2021 de Mme A. Ravessoud, aide comptable à la Bourse communale et collaboratrice au Contrôle des habitants, Mme M. Jotterand, auxiliaire, a été engagée à 60 %, entre les mois d'août et décembre, ceci afin d'effectuer les tâches courantes de ces deux services. Le poste a été mis au concours et la nouvelle titulaire commencera son activité au printemps 2022. Dans le but d'améliorer l'organisation entre ces deux services, un regroupement des bureaux a été effectué en décembre et la Bourse communale partage, dès à présent, les locaux avec le Contrôle des habitants.

Ressources Humaines

Au vu de la charge de travail trop importante liée au cumul de la fonction de Boursière communale et Responsable des Ressources Humaines, Mme A.-S. Caccia a demandé à être relevée de ses fonctions de RRH, ceci afin de se consacrer pleinement à son activité de Boursière. Dès lors, la Municipalité a procédé au recrutement d'un-e Responsable des Ressources Humaines. C'est Mme A. Llewellynn qui a été engagée à 40 % pour ce poste. Elle commencera son activité au 1^{er} janvier 2022 au sein de l'Administration communale. A noter que le taux d'activité lié à cette fonction a été augmenté de 20 %.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de Secrétaire municipal à 80 %
- 1 poste de Secrétaire adjointe au Greffe municipal à 10 %
- 1 poste de Secrétaire au Greffe municipal à 50 %
- 1 poste de Boursière communale à 80 %
- 1 poste de collaboratrice à la Bourse communale à 75 % (à pourvoir)
- 1 poste de Responsable des Ressources Humaines à 20 % (à pourvoir)
- 1 poste de Collaboratrice aux Ressources Humaines à 10 %
- 2 postes d'Apprenti-e-s employé-e-s de commerce

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Sortie du personnel

Afin de remplacer la traditionnelle sortie du personnel, annulée en raison du COVID, et de fêter la fin de la législature 2016-2021, la Municipalité, avec l'aide de Mme A.-S. Caccia, a organisé, le 25 juin, un repas à la salle polyvalente sous forme de Food truck.

Offres d'emploi

Le service des Ressources Humaines a enregistré et répondu à 21 offres d'emploi spontanées concernant l'ensemble des services communaux.

Archives

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a rejoint la convention sur les archives intercommunales avec Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery en janvier 2020. L'archiviste employée par la Commune de Prilly dédie 5 % de son taux d'activité aux archives de l'Administration communale de Romanel-sur-Lausanne. Un changement de personnel a eu lieu en 2021 : l'archiviste engagée par Prilly en 2019 a quitté son poste au mois de février 2021 suite à un congé maternité et une nouvelle archiviste a commencé le 1^{er} juillet 2021. Elle s'est rendue à Romanel-sur-Lausanne deux demi-journées par mois les mardis, puis un jour par mois les lundis. Dans un premier temps, elle a pris connaissance du mode de fonctionnement de l'Administration communale et s'est chargée des priorités qu'elle a identifiées :

- inventaire et classement des dossiers d'enquête du Bureau technique et de la correspondance relative (43 dossiers) ;
- prise en charge, évaluation et tri des documents de la Bourse communale de 1998 à 2011 (112 classeurs) ;
- inventaire et classement des actes et conventions au Greffe municipal (23 documents).

L'archiviste a également procédé à des rangements dans la salle d'archives située au sous-sol du bâtiment communal et à la mise en place du contrôle du climat consistant au suivi de la température et l'humidité afin de garantir des conditions de conservation adéquates. Elle a rencontré la Secrétaire du Conseil communal pour faire un point de situation sur les archives du Conseil, elle a organisé la reprise d'une œuvre d'art en prêt par le Musée cantonal des beaux-arts à Lausanne et elle a effectué une recherche historique au sujet de la famille Peitrequin. La visite préfectorale a donné lieu à un questionnaire sur les archives afin d'assurer que les procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal et les comptes de la commune sont bien imprimés sur du papier certifié pour la conservation de longue durée ainsi que reliés, conformément aux directives des Archives cantonales vaudoises.

Enfin, l'archiviste a rencontré le nouveau Secrétaire municipal et initié avec lui une réflexion sur l'optimisation des processus documentaires de la commune.

Préfecture

Le Préfet, M. S. Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 23 novembre 2021. Un questionnaire mentionnant les différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complété à cet effet. Il a pu constater le fonctionnement de l'ensemble des services, dont il a attesté de la bonne tenue au moyen du seau préfectoral apposé sur tous les documents présentés et vérifiés.

Registre civique - Vote par correspondance

Durant l'année 2021, la participation moyenne des électeurs et électrices de la commune aux différents scrutins a été de :

- 49,30 % pour l'élection de la Municipalité du 7 mars,
- 49,06 % pour l'élection du Conseil communal du 7 mars,
- 55,36 % pour la votation fédérale du 7 mars,
- 30,95 % pour l'élection de la Municipalité (2^e tour) du 28 mars,
- 55,81 % pour la votation fédérale du 13 juin,
- 52,23 % pour la votation fédérale du 26 septembre,
- 62.68 % pour la votation fédérale du 28 novembre.

La grande majorité des électeur-trice-s votent par correspondance, seules quelques personnes se rendent le dimanche du scrutin au Bureau de vote.

Au 28 novembre (date de la dernière votation de 2021), le nombre d'électeur-trice-s était de :

	Suisses CH-VD-CO	Etrangers CO	Total
Féminin	1131	163	1294
Masculin	981	200	1181
Total	2112	363	2475

D'autre part, durant l'année 2021, le Registre civique a contrôlé 12 initiatives et référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 243 signatures d'électeur-trice-s régulièrement inscrit-e-s au rôle. Les tendances sont restées stables par rapport à 2020 où le service avait également contrôlé 12 initiatives et référendums comprenant 231 signatures valables.

Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Mme S. Clerc, qui fait partie du Comité de rédaction avec Mme C. Perrin et M. N. Ray. Le journal est imprimé par la Société IRG Sàrl au Mont-sur-Lausanne et il paraît quatre fois par année.

On y trouve les rubriques suivantes :

- les communications officielles de la Municipalité et des services communaux ;
- l'écho du Conseil communal ;
- divers articles ;
- la liste des manifestations ;
- la rubrique dans nos familles ;
- les annonces des Sociétés Locales ;
- des recettes de cuisine ;
- les coups de cœur de la Bibliothèque ;
- la chronique des Paroisses ;
- les annonceurs.



Nonagénaires

6 jubilaires de la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont été invités au mois de septembre 2021 à l'Auberge communale de La Charrue pour partager un repas avec la Municipalité afin de célébrer leur 90^e anniversaire. Une dame, n'ayant pas pu participer à ce repas, s'est vue remettre un bouquet de fleurs pour son nonantième anniversaire, le 28 décembre 2021.

Repas des retraités

La journée des retraités prévue le 8 octobre 2021 a été annulée en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19.

Affaires culturelles et de loisirs

Sociétés, Associations et divers

Lausanne Région

Le rapport d'activité est disponible sur le site Internet de [Lausanne Région](#).

Groupement des Sociétés locales

Malgré la situation sanitaire et les conséquences en découlant, l'Exécutif communal tient à remercier chaleureusement les Sociétés Locales du GSL pour l'organisation des manifestations mentionnées ci-dessous.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les Sociétés, ont organisé les manifestations suivantes :

- 05.11 Match aux cartes de l'Entente Indépendante de Romanel
- 07.11 Loto fribourgeois du Tir Sportif La Mèbre
- 20.11 Repas de soutien des Juniors du Football Club Romanel
- 11.12 Vente de sapins de Noël par L'Amicale les Pèdzes



Au 31 décembre 2021, 25 Sociétés Locales font partie du GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois – Amicale des Pèdzes – Amicale des Pompiers – Association Romanel-Logis - A Travers Romanel – Bénévolat – Bibliothèque "Le Papyrus" - Communauté catholique - Entente Indépendante de Romanel – Fanfare des Vétérans Vaudois – Football Club - Hérauts des Lames - La Source enChantée - Ludothèque "Le Sac à Malices" – Paroisse protestante - Parti socialiste de Romanel-sur-Lausanne - PLR RJC Les Libéraux Radicaux - Pétanque L'As de Cœur - Rancho Folclorico de Romanel - Romanel Libre - Romanel basket – Société de gymnastique - Société de Jeunesse - Tir Sportif La Mèbre - Tennis de table.

Le Municipal en charge des Sociétés Locales a participé selon ses possibilités et les directives en lien avec le Coronavirus aux diverses manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des sociétés.

Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel

L'Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel, selon la situation au 31 décembre 2021, compte 182 élèves et 191 cours sont dispensés chaque semaine du calendrier scolaire, contre 194 élèves et 202 cours en 2020. Par conséquent, la situation reste stable.

Affaires culturelles

Fonds intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la commune au Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise a été maintenue à CHF 16'800.--. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2021, la subvention des communes du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 850'000.-- (CHF 850'000.-- en 2020), qui a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne CHF 170'000.--
- Théâtre de Vidy CHF 255'000.--
- Béjart Ballet Lausanne (BBL) CHF 170'000.--
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) CHF 255'000.--

Bibliothèque – Ludothèque

Bibliothèque, selon le rapport d'activité de Mme C. González Tornare, Bibliothécaire

Service de prêt et fréquentation

Le nombre de familles inscrites est de 168, plus une quinzaine de classes qui ont emprunté des livres à la Bibliothèque durant cette période. La Bibliothèque compte ainsi à un chiffre de 275 lecteurs. Une partie des familles ne paie pas de cotisation, car elle est offerte la première année aux petits entre 0 et 5 ans qui participent aux animations "Né pour lire".

La Bibliothèque offre aussi la possibilité au Réfectoire scolaire, à l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers, ainsi qu'à la Garderie d'emprunter des lots de livres.

Le nombre de prêts annuels se situe au-dessus de 16'000, une augmentation de 22,5 % par rapport à l'année scolaire précédente.

Les documents prêtés aux classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery représentent un 11,8 % du volume total de prêts, en diminution par rapport à l'année dernière, certainement en relation avec les limitations dues à la COVID.

Tâches administratives

Les tâches utiles à la bonne marche de la Bibliothèque comprennent : les heures de prêt, les différentes animations et les accueils des classes, le choix et l'achat des nouveautés, le catalogage et l'équipement des ouvrages, le rangement, la gestion du courrier, la préparation des animations, etc.

Malgré les conditions particulières dues à la COVID, le comité de bénévoles et la bibliothécaire ont accompli les tâches administratives le mieux possible. L'aide du comité reste indispensable et il en est très chaleureusement remercié.

Acquisitions

Le budget ainsi que le montant tiré des cotisations a permis d'acquérir 560 documents, en majorité des livres pour les lecteurs moyens, ainsi que des documentaires.

Les périodes de diminution d'activités dues à la COVID ont permis d'augmenter la quantité de documents incorporés à nos rayons.

Animations et activités

Cabane à livres : Ce projet initié par Mme C. Perrin et réalisé en collaboration avec le Foyer du Cousson de la Fondation de Vernand et notre Bibliothèque a été un peu ralenti à cause des fermetures dues à la situation sanitaire. Les habitants du village n'hésitent pas à s'y rendre pour partager leurs envies de lecture.

16 classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery sont passées, comme habituellement, 4 à 5 fois chacune durant l'année scolaire écoulée. Les élèves peuvent à cette occasion écouter une histoire et choisir des livres pour la classe, de la lecture pour le plaisir ou des ouvrages destinés à effectuer des tâches demandées par les enseignantes.

"L'Heure du conte" n'a malheureusement pas pu avoir lieu en cette année scolaire. En effet, suite aux limitations dues à la situation de pandémie, les séances mensuelles de contes ont été annulées.

Il fut de même pour les animations "Né pour lire", adressées aux petits de 0 à 5 ans se déroulant les derniers lundis et samedis du mois.

Depuis la pandémie et les mesures mises en place par la Confédération et le Canton de Vaud en mars 2020, les prêts de livres et à l'accueil des classes ont été limités.

Un article "coup de cœur" de la Bibliothèque est régulièrement publié par le journal communal "Romanel Info". Les livres mis en avant ont bon accueil auprès de nos usagers, qui s'empresent souvent de les emprunter.

Conclusion

En cette période incertaine, Papyrus a essayé de poursuivre sa route. Les lecteurs continuent à affluer et, pour certains, à redécouvrir le plaisir de la lecture dans ces temps incertains.

Avec l'indéfectible appui du Comité, en collaboration avec les collègues de la Ludothèque, et grâce au soutien financier de la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne comme des cotisations et dons des membres, la Bibliothèque continue sur sa dynamique, en regardant avec confiance l'avenir.

Ludothèque, selon le rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, Présidente

Dès le mois de septembre 2020, la Ludothèque a été ouverte en tenant compte des dispositions prévues par la Fédération des Ludothèques suisses.

Les directives de protection ont toujours été bien suivies et bien acceptées par les familles qui se sont rendues à la Ludothèque.

La Ludothèque est ouverte plusieurs fois par mois, soit les lundis après-midi en même temps que la Bibliothèque et les vendredis après-midi.

Le nombre de familles inscrites est de 35 familles (30 l'année dernière).

Les traditionnels après-midi de jeux à la Concorde n'ont pas eu lieu, de même que les autres manifestations. Les activités particulières reprendront lorsque la situation s'améliorera en 2022.

Loisirs

Passeport vacances

L'édition 2021 du Passeport vacances s'est déroulée du 5 au 28 juillet et du 9 au 22 août.

Notre commune a proposé 2 activités : "Comprendre les chiens" et "Avec les pompiers", ceci grâce à l'investissement, depuis plusieurs années, de M. S. Kern, habitant de la commune.

Le Greffe municipal a ainsi vendu :

- 7 passeports Farniente (dès 13 ans révolus) (2 en 2019, l'édition 2020 avait été annulée) ;
- 25 passeports Traditionnels (dès 9 ans révolus) (27 en 2019, l'édition 2020 avait été annulée).

Malgré les différents appels lancés afin de trouver de nouvelles personnes prêtes à s'investir bénévolement pour offrir des activités destinées aux jeunes de la région lausannoise, force est de constater que les nouvelles activités pouvant être proposées par notre commune sont à l'heure actuelle quasi nulles.

La difficulté de gérer des jeunes au niveau disciplinaire, la période estivale, les mesures sanitaires liées au Coronavirus, sont quelques éléments qui font qu'il est difficile de trouver des adultes prêts à s'investir pour le Passeport vacances.

M. L. Mancini a représenté la Commune de Romanel-sur-Lausanne lors de la vérification des comptes pour l'exercice 2021.

Sports

Centre sportif Les Marais

Un entretien courant des surfaces engazonnées est effectué par l'entreprise spécialisée TerraSport SA sous contrat forfaitaire. Les terrains ont subi une attaque de vers blancs en juillet ainsi qu'une attaque de Fusariose et Pythium en octobre, tout a été repéré à temps et soigné.

La tonte et l'arrosage des gazons sont assurés par le Service des Travaux. Les haies, la petite forêt et le bâtiment sont régulièrement entretenus par les services communaux.

Les travaux de mise en place de l'arrosage automatique se sont terminés en 2021.

Centre sportif de Malley

Le rapport de gestion du CSM SA est disponible sur le site Internet du [Centre Sportif de Malley](#).

Transports publics

L.E.B. – T.L. – autres lignes

Plusieurs séances du Conseil d'Administration du LEB se sont tenues à Echallens ou par visioconférence. Le rapport de gestion de la Compagnie de chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher est disponible sur le [site Internet](#) du LEB.

Le Conseil d'Administration a mis sur pied en 2021 un Conseil des communes qui discutera des thèmes en relation avec les activités de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, dont notamment, l'évolution de l'offre et de l'infrastructure ferroviaire, l'aménagement du territoire, des questions financières en relation avec les communes comme leur participation au renouvellement et à l'entretien de certaines installations, des aspects stratégiques liés aux investissements, etc.

Ce Conseil des communes ne remplace pas les discussions bilatérales avec les communes pour des aspects spécifiques opérationnels comme des projets d'investissement ou des travaux sur le territoire de la commune.

Le 13 octobre 2021, le Conseil des communes a été installé. La Présidence est assurée par Le Syndic d'Etagnières, M. P. Favre. La Vice-présidence est revenue à M. D. Leuba Syndic de Montilliez et Mme A. Jost a été nommée secrétaire. Représentant de la Commune de Romanel-sur-Lausanne : M. P. Oppliger.

Service informatique

Personnel

Ce service est sous la responsabilité de M. B. Cand, qui est remplacé par Mme M. Hilpert. Cette dernière s'occupe également du suivi des sauvegardes.

Situation à fin décembre : 1 poste de Chef de service à 10 %.

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Résumé annuel

Tout le système informatique fonctionne bien. Il n'y a pas eu d'interruption du système informatique, ni de panne, durant l'année écoulée, à l'exception de l'attaque virale décrite ci-dessous.

Les performances ont été bonnes et aucune plainte n'a été recensée. Seules des demandes de type "classique" ont été transmises au service desk.

En mars 2021, la commune de Romanel-sur-Lausanne a fait l'objet d'une attaque virale ayant comme point d'entrée le serveur de messagerie, qui a par la suite impacté l'ensemble de l'infrastructure.

Pour faire face à cette attaque, les équipes de Silicom Group, prestataire informatique, ont, dans un premier temps, isolé l'ensemble de l'infrastructure afin d'éviter la propagation de ce virus et de limiter les possibilités d'exfiltration de données.

En parallèle de ces actions, les backups sains ont été isolés afin d'effectuer une restauration si besoin. Après analyse effectuée par les équipes "Infrastructure" et "Sécurité" de Silicom Group et en accord avec les services communaux, il a été décidé de restaurer l'ensemble des serveurs à la date d'avant

compromission. Ensuite, le delta de données enregistré après l'attaque a été réintégré, ce qui a permis de réduire significativement la perte d'information. Aucune donnée n'a été perdue, ni volée.

Afin de se protéger contre de nouvelles attaques, Silicom Group a mis en place de nouvelles mesures (règle de firewall plus restrictive, antivirus plus évolué, module de détection de comportement, etc.).

Interventions de Silicom Group en 2021 :

Silicom Group intervient sur le réseau communal en fonction des demandes qui lui sont transmises (support ou nouvelles demandes). En 2021, 110 interventions ont été effectuées par le prestataire sur l'année, y compris l'attaque (76 interventions en 2020 et 94 interventions en 2019).



2 Finances

Comptabilité générale-caisse-contentieux

Comptabilité générale-caisse-contentieux

Evolution de l'endettement communal

Le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a été fixé à CHF 42'000'000.-- et approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 9 décembre 2021. A fin 2021, il s'élève à CHF 17'363'825.77.

En 2021, aucun emprunt n'est arrivé à échéance. Ainsi, le montant total de l'endettement reste à CHF 14'000'000.-- au 31 décembre 2021.

Afin d'éviter les taux négatifs, différents prêts à 0 % ont été effectués :

- CHF 1'000'000.-- le 27 janvier à la Fondation Haut-de-Cry à Vétroz, durée un an ;
- CHF 1'000'000.-- le 29 janvier au Foyer Saint-Joseph à Roche, durée 9 mois, renouvelé pour 6 mois ;
- CHF 1'000'000.-- le 15 février à la Commune de Bedano (TI), durée 9 mois, remboursé le 15 novembre ;
- CHF 500'000.-- le 23 décembre à la Commune de Chevroux (VD), durée un an ;
- CHF 1'000'000.-- le 30 décembre -à la Primarschulgemeinde Andelfingen (ZH), durée un an.

Le prêt du 16 décembre 2020 de CHF 1'000'000.-- à la Commune de Schwaderloch (AG) a été remboursé le 31 décembre 2021.

Gestion des investissements

Les investissements font l'objet d'une planification dont le détail est intégré dans le préavis relatif au budget. Cette planification permet d'anticiper les futurs besoins de financement et assure au Conseil communal une vision sur les projets à venir.

La gestion financière courante des investissements fait partie des tâches incombant à la Bourse communale ; les principes généraux retenus pour la gestion des investissements sont les suivants :

- les factures d'investissements sont traitées en suivant le même processus de validation que les factures relatives aux charges de fonctionnement ;
- le début de l'amortissement intervient, en principe, au début des travaux ou lors du début de l'utilisation de l'objet ;
- la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial ;
- les investissements bénéficient d'un statut "bouclé" lorsque toutes les dépenses et les recettes sont intégrées et que le service des finances a la confirmation du service en charge de l'investissement concerné que ce dernier peut être bouclé ;
- les investissements sont considérés comme terminés lorsque l'intégralité des dépenses nettes ont été amorties par le compte de fonctionnement.

Ces principes s'appliquent de manière similaire tant lors de l'établissement des budgets que lors de la clôture des comptes, ceci dans une perspective de planification à long terme des investissements. Font exceptions les éventuels amortissements extraordinaires découlant de situations exceptionnelles.

Impôts et taxes

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont effectués par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). La rétrocession intervient régulièrement au cours de l'année, facilitant la gestion de la trésorerie de la Commune.

Au mois de février suivant la clôture de l'exercice, l'ACI présente un décompte final de la perception des impôts pour l'année écoulée. Ce décompte permet à la Bourse communale d'intégrer le détail des opérations fiscales dans les comptes de fonctionnement. L'ACI fournit également le montant recommandé pour la prise en compte des pertes prévisibles sur le montant des impôts à recevoir. Ce montant est considéré dans la provision pour arriérés d'impôts.

Taxes

La Commission intercommunale de la taxe de séjour s'est réunie le 21 mai 2021 dans les locaux de Lausanne Tourisme. Les buts principaux, cette année, ont été la situation économique et touristique de Lausanne et environs et, d'autre part, le nouveau Règlement sur la perception de la taxe de séjour, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022, et pour lequel le Préavis municipal a été adopté par le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne le 17 mai 2021.

Une séance avec la Commission foncière a eu lieu en présence du Municipal des finances pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

Service financier

Service financier

Responsabilité et missions

La Bourse communale assume les responsabilités suivantes :

- tenue de la comptabilité générale et clôture des comptes,
- gestion des salaires et du personnel,
- planification des besoins en liquidités et propositions des mesures d'emprunts ou de placements,
- gestion des paiements des débiteurs et des créanciers,
- gestion du portefeuille d'assurances et suivi des sinistres annoncés,
- gestion des diverses facturations et du contentieux,
- coordination et élaboration du budget de fonctionnement et du plan des investissements,
- planification, études et analyses financières,
- décompte et assujettissement TVA.

Dans le cadre de ses missions, la Bourse communale accomplit également les tâches énoncées ci-après :

- arrêté d'imposition,
- élaboration et mise à jour de la planification financière communale,
- perception de taxes (séjour, déchets, raccordement au réseau d'égouts) et facturation des prestations communales,

- ventes des cartes CFF.

Fiduciaire

En date du 15 décembre 2021 conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à un contrôle intermédiaire surprise. Le travail suivant a été effectué :

- la tenue des caisses (Bourse communale et Contrôle des habitants),
- contrôle des mouvements enregistrés sur les comptes de liquidités entre le 01.06 et le 31.07.2021,
- la concordance des transferts de liquidités et dates valeurs.

A l'issue du contrôle, aucune anomalie n'a été constatée et la bonne tenue générale des comptes précités a été confirmée. Les contrôles plus approfondis sur certains chapitres, choisis aléatoirement, seront effectués sur les comptes finaux.

Abonnements CFF

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a mis à disposition des cartes journalières "Commune", 2 par jour, destinées à profiter d'escapades d'une journée en train, bus, car postal ou bateau, au prix de CHF 45.-- la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune de Romanel-sur-Lausanne : CHF 14'000.-- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès de la Bourse communale. Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %	Perte
2021	730	450	61.6 %	CHF 7'750.--
2020	730	356	48.7 %	CHF 11'980.--
2019	730	540	73.9 %	CHF 3'700.--

La baisse constatée pour les années 2020 et 2021 est évidemment liée à la situation de la pandémie COVID-19.

La suppression de la carte journalière "Commune" est programmée pour fin 2023.

3 Domaines et bâtiments

Terrains

Jardins familiaux

Les activités des 54 locataires se poursuivent.

Opération "1 Tulipe pour la vie"

Suite aux premières démarches entreprises en octobre 2020, les tulipes de la campagne "1 Tulipe pour la vie" ont pu être admirées à différents endroits de la Commune au printemps 2021.

L'année 2021 a, à nouveau, été marquée par cette même campagne qui soutient les femmes atteintes du cancer du sein.

Dès lors, en octobre 2021, 3'800 bulbes ont été plantés dans trois massifs de la commune, à proximité du Collège des Esserpys, dans le parc de Prazqueron et dans la boucle du Pont de Félezin, avec comme ratio une tulipe rose pour sept tulipes blanches, ce qui représente une femme sur huit atteinte par cette maladie.



Maison de commune

Un arrosage automatique pour les massifs a été installé.



Parc de Prazqueron

Comme chaque année, à la fin de l'hiver, la vidange complète du lac a été effectuée, les boues qui s'y trouvaient ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée.

Un entretien systématique des éclairages (suite à diverses déprédations) et des abords du lac sont également réalisés. Les paysagistes de la Commune entretiennent et améliorent régulièrement les différents massifs et ornements.

Afin de pallier aux déchets supplémentaires produits suite à la mise en place de grills dans le parc, deux poubelles de 220 litres de contenance chacune sont ajoutées pendant la période estivale.

Une rénovation de la pergola a également été effectuée.



De nouveaux panneaux avec le règlement du parc ont été installés.

Terrain des Esserpys

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux.

Le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il relève de leur responsabilité, reste problématique dans ce parc, ceci malgré les six "Robidog" à disposition. Le parc reste un véritable "champ de mines" pour les utilisateurs et les collaborateurs du Service des Travaux.

Les poubelles de 110 et 220 litres sont également malheureusement trop souvent ignorées.

Sentiers communaux

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état des chemins piétonniers par le Service des Travaux.

Personnel

L'effectif du personnel lié à ce chapitre est regroupé avec le personnel du Service des Travaux (Voirie), à la page n° 28.

Forêts

Manifestation "Un arbre un enfant"

La manifestation "Un arbre un enfant" s'est déroulée le 2 octobre 2021 dans la forêt de Praz-Séchaud à Lausanne. Des arbres ont été plantés par les parents des enfants romanellois et lausannois nés en 2020 afin de célébrer leur naissance.

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

[Rapport de gestion 2021.](#)

[Surfaces entretenues dans les forêts adultes en 2021.](#)

[Surfaces entretenues dans les jeunes forêts en 2021.](#)

[Rapport de gestion des forêts dans le périmètre des baux à ferme.](#)

Chenilles processionnaires du pin

Compte tenu du risque pour la santé de la population, un arrêté du Conseil d'Etat exige la lutte contre les chenilles processionnaires, dès leur apparition, dans des endroits destinés à l'accueil du public.

Les Communes sont également chargées d'informer la population des risques liés à la présence des chenilles processionnaires et des mesures de précaution à respecter. C'est pour cette raison que chaque début d'année les collaborateurs du Service des Travaux vérifient les pins sur l'ensemble du territoire communal afin d'avertir les propriétaires concernés, par courrier, que leurs arbres sont infestés et leur indiquer les travaux à réaliser.



Bâtiments

Service général

Personnel

Situation à fin décembre : 1 poste de Chef de service à 65 %
2 postes de Concierges à 100 %
1 poste de Concierge à 80 %
2 postes de Concierges auxiliaires

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Locations et utilisation des biens communaux

Quelques chiffres pour 2021 :

Salle polyvalente de Prazqueron : 5 réservations fixes hebdomadaires et 45 locations ponctuelles d'un à trois jours (en principe entre le vendredi et le dimanche), 17 annulations dues au Coronavirus.

Salle de gymnastique de Prazqueron : 4 réservations fixes hebdomadaires.

Salle de rythmique des Esserpys : 7 réservations fixes hebdomadaires.

Salle 1803 : 8 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 4 locations ponctuelles, 2 annulations dues au Coronavirus.

La Villageoise (salle du Conseil communal, ainsi que 2 salles au rez-de-chaussée) : 6 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 27 locations ponctuelles, 5 annulations dues au Coronavirus.

En 2021, les locations ont été stables, mais un grand nombre d'annulations dues au Coronavirus ont été constatées. Les tarifs détaillés des locations figurent sur le site Internet communal, sous la rubrique "[Réservation de locaux](#)".

Entretien

Mise en passe et gestion des accès des bâtiments communaux

Dans le courant de l'année 2021, l'ensemble des zones d'accès extérieures et intérieures des bâtiments communaux a été modifié, passant d'un système DOM à un modèle SALTO. Le Responsable des Bâtiments et l'ASP ont été chargés du suivi de la nouvelle mise en place, ainsi que de la création des badges d'accès aux divers usagers. A fin 2021, plus de 95 % des installations avaient été réalisées.

Au four banal

Les portes-fenêtres ont été remplacées, y compris celle du local de l'Ecole de Musique, de même que les fenêtres du rez-de-chaussée.

La Villageoise

Les introductions d'eau et de gaz ont été remplacées.

Maison de commune

L'ensemble des locaux ont été équipés d'une détection incendie volontaire (sans obligation de l'ECA).

Dans l'ancien bureau de la Sécurité Publique, au 1^{er} étage, la moquette a été supprimée et remplacée par du parquet, les murs ont été repeints, ceci en raison du changement d'affectation de cet endroit qui accueille, depuis début 2022, le Service des Ressources Humaines.

En même temps, des déménagements ainsi que des travaux de peinture ont été entrepris suite à la réorganisation des différents Services.

La porte Sud du rez-de-chaussée a également été remplacée.

Les Velux ont été changés.

communes territoriales ainsi que les services partenaires de l'état en charge de l'environnement, de la mobilité et des routes, du développement territorial et de l'économie et de l'innovation (DGE, DGMR, SDT, SPEI).

Le Conseil d'État a donné son feu vert à la création d'un plan d'affectation cantonal (PAC) sur le site stratégique de développement d'activités de Vernand, situé sur les communes de Lausanne et de Romanel-sur-Lausanne. Le gouvernement envisage par ailleurs d'implanter sur ce site le futur Service des automobiles et de la navigation (SAN). Le mandat d'étude a été octroyé.

La Municipalité a signé l'accord cadre qui lui permet de participer à l'étude du PAC.

Le Bureau technique est également inclus dans le GT restreint.

Espace Blécherette

Une idée formulée en 2012 déjà, qui a fait l'objet d'une étude particulière dans un secteur emblématique de la Ville de Lausanne et de l'agglomération à la composante agricole marquée.

De grands objectifs pour un grand espace.

Dans ce contexte, l'objectif du mandat est d'élaborer une vision directrice cohérente, partagée et opérationnelle pour ce secteur, avec le programme spécifique suivant :

- proposer un intitulé fédérateur pour le projet qui s'appelle actuellement "Espace Blécherette",
- développer une vision directrice adaptée au contexte actuel sur la base des orientations définies par la vision validée en 2012,
- initier une collaboration avec les exploitations agricoles concernées,
- réaliser une démarche participative avec les associations et les milieux concernés,
- définir des mesures opérationnelles pour l'ensemble du projet et proposer une démarche de mise en œuvre par étapes,
- estimer les coûts de ces mesures en termes d'investissements et d'entretien ultérieur,
- proposer une gouvernance propre au secteur afin de garantir la mise en œuvre du projet.

Ces démarches ont été ralenties en 2020 et 2021 par l'impossibilité d'organiser des ateliers participatifs en raison des conditions sanitaires dues au Coronavirus.

Le rapport final sera probablement adopté en 2022.

Plan Partiel d'Affectation "Le Village"

Le Plan Partiel d'Affectation "Le Village" est entré en force le 1^{er} septembre 2018 sur l'ensemble de son périmètre, y compris les deux zones qui ont été préalablement refusées par le Service du Développement Territorial du Canton de Vaud.

Les conséquences de cette approbation n'ont certainement échappées à personne dans la Commune de Romanel-sur-Lausanne ; les enquêtes publiques se sont succédées, suivies des autorisations de construire pour l'ensemble des bâtiments actuellement en construction et qui seront prochainement au bénéfice d'un permis d'habiter.



L'impact pour l'Autorité communale de l'augmentation de la population dans ces zones implique une adaptation des réseaux routiers contraignant la Municipalité à projeter des élargissements de chaussée, la création de trottoirs pour la mobilité douce en minimisant autant que possible les intérêts des propriétaires fonciers au droit de ces voies d'accès.

Les plans et Règlement du PPA "Le Village" sont disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "[Police des constructions](#)".

Deux préavis de construction pour le développement des infrastructures au sein du périmètre du PPA "Le Village" ont été présentés et soumis au vote du Conseil communal en 2021 (chemins des Biolles, Molliesse-Ecureuils).

Les taxes communautaires des permis de construire entrés en force dans le courant de l'année ont été facturées par la Bourse communale.

Plan de Quartier "Pré Jaquet"

Les différents permis de construire délivrés démontrent en partie le futur visage de ce quartier qui accueillera un nombre projeté de 345 habitants.

La dernière phase de travaux va débuter en 2022, comme voulu par le PQ "Pré Jaquet".

Le plan et le Règlement du PQ "Pré Jaquet" sont également disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "[Police des constructions](#)".



Les taxes communautaires des permis de construire entrés en force dans le courant de l'année ont également été facturées par la Bourse communale.

Constructions

Police des constructions

- 32 permis de construire ont été délivrés en 2021 (13 en 2020).
- 26 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés en 2021 (11 en 2020).
- 15 dispenses d'enquête publique ont été délivrées en 2021 (16 en 2020).

Les détails figurent aux annexes n^{os} 3 à 5 en pages n^{os} 51, 53 et 55.

Routes

Voirie

Personnel

M. G. Donnet a fait valoir son droit à la retraite au 31 mai 2021 après 27 ans d'activité au service de la Commune de Romanel-sur-Lausanne. Collaborateur communal, il a commencé ses activités par l'entretien des parcs et promenades. Il s'est occupé de l'hivernage et de la remise en service des fontaines communales, du déneigement des trottoirs et de différents travaux en lien avec le Service de la Voirie. Le poste de M. G. Donnet a été repris par M. A. de Oliveira, déjà employé au sein du Service des Travaux, et M. F. Bruneton a été engagé au 1^{er} mai 2021 en tant que collaborateur de ce même service.



Situation à fin décembre : 1 poste de Chef de service à 100 %
1 poste d'Ouvrier qualifié et sous-chef à 100 %
2 postes d'Ouvriers qualifiés à 100 %
1 poste d'Ouvrier communal à 100 %
1 poste d'Ouvrier spécialisé à 100 %
1 poste de Jardinier-paysagiste à 100 %
1 poste d'Apprenti

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Entretien des routes

Durant l'année écoulée, le Service des Travaux a procédé ponctuellement à l'entretien, au désherbage et à la réparation du réseau routier communal.

Service de neige

27 interventions en 2021 (12 en 2020) ont nécessité l'épandage de 65 tonnes de sel (22 tonnes en 2020).

Parc véhicules et machines

- Entretien courant du parc de véhicules et des machines
- Achat Ford Ranger
- Expertise tracteur John Deere
- Expertise remorque Daltec
- Achat "Glouton" (voir photo ci-contre)



Eclairage public

Des travaux de maintenance ont été réalisés.

Ordures ménagères et déchets

En 2021, l'appel d'offres pour de nouveaux conteneurs enterrés a été lancé, conformément à la procédure des marchés publics. Après l'ouverture des soumissions et la notation de celles-ci, c'est l'entreprise Villiger qui a gagné le marché.

Rapport de gestion de VALORSA SA

[Rapport de gestion 2021.](#)

Déchets dans la Commune

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles concernant les déchets par le biais du Romanel Info. Un tout-ménage ainsi qu'une application MEMODéchets viennent compléter les communications de la Municipalité. Il est possible de vous rendre sur le site MEMODéchets ou de télécharger l'application en scannant le QR code ci-joint.



Malgré une légère amélioration en 2021, un désordre des écopoints est à signaler. Le Service des Travaux travaille sans relâche pour tenir ces endroits propres et en ordre. En effet, les écopoints sont remis en état tous les lundis, mercredis et jeudis, lors de la collecte du PET, ainsi que les mardis pendant le ramassage de l'alu et du fer blanc. De plus, un jeudi par mois, les écopoints sont vidés de leurs conteneurs et entièrement nettoyés.

Papiers / cartons durant les fêtes de fin d'année

Du 24 au 31 décembre deux bennes de 10m³ chacune sont venues renforcer nos écopoints pour absorber le surplus de matières dû aux cadeaux et festivités de fin d'année. Elles étaient postées au chemin du Taulard et sur le parking de la Maison de Commune.

Ambassadeurs du tri

Durant l'année 2021, des ambassadeurs du tri sont intervenus à 8 reprises sur les écopoints à problèmes afin de communiquer aux citoyens la bonne façon de trier les déchets.

Littering

L'abandon sauvage de déchets sur la voie publique – ou littering – dérange et altère la qualité de vie dans les lieux publics. Même si la majorité des usagers font juste, le problème persiste.



Déchets collectés dans la commune en 2021 et 2020

Le détail figure à l'annexe n° 6 en page n° 56.

Réseaux d'égouts et d'épuration

Egouts et épuration

Traitement des eaux

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel-sur-Lausanne : 249'239 m³ (2020 : 251'211 m³).

M. B. Jaunin fait partie de la Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées de Vidy. La CISTEP a été présidée jusqu'au 30 juin 2021 par M. M. Pelligrinelli, Conseiller municipal à Prilly, puis par Mme D. Petoud, Conseillère municipale à Ecublens. La Commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et des informations sur les travaux futurs de la STEP.

Cours d'eau

Mesures de protection et aménagements dans la zone des Marais

Suite à l'acceptation du Préavis municipal n° 22/2018 par le Conseil communal, le chantier de protection du bâtiment et de la remise à ciel ouvert du ruisseau le Tord Cou ont été effectués cette année.

Ces travaux consistaient en une intervention en trois zones :

1^{re} zone : construction d'une digue de protection et d'un chenal d'écoulement le long du bâtiment du Green Club et des terrains de foot.

2^e zone : pose d'un collecteur sous les terrains de foot qui récupère l'eau du chenal et l'amène vers le ruisseau.

3^e zone : remise à ciel ouvert du Tord Cou qui accueille les eaux ruisselées.

Malgré un retard de quelques mois en raison des intempéries importantes durant la saison estivale, celui-ci est terminé.



5 Instruction publique et cultes

Enseignement enfantin et primaire

Enseignement enfantin et primaire

Enseignant-e-s

L'Établissement scolaire de Romanel-sur-Lausanne comptait 20 enseignant-e-s à la rentrée d'août 2021.

Répartition des élèves à la rentrée 2021

Degré	Nombre de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	4	38	31	69	17.00
3P	2	20	20	40	20.00
4P	2	18	25	43	21.50
5P	2	9	16	25	12.50
6P	2	14	15	29	14.50
Totaux	12	99	107	206	14.16

Elèves forains (Lausannois)

Degré	Nombre d'élèves
1-2P :	2
3P :	2
4P :	3
5P :	1
6P :	1
Total	9

Autres scolarisations

2 élèves de Romanel-sur-Lausanne sont scolarisés dans une autre commune, 2 élèves bénéficient d'enseignement spécialisé au sein d'une institution et 3 élèves sont inscrits en école privée.

Devoirs accompagnés

Depuis la mi-septembre 2021, 15 élèves participent aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15 (21 élèves en 2020). Ils sont répartis en trois groupes.

Bâtiments scolaires Prazqueron

Des travaux d'étanchéité ont été réalisés au niveau des terrasses au dessus du hall de la salle polyvalente.

Bâtiments scolaires Les Esserpys

Le sol de la salle 3 a été remplacé.

Les fenêtres de la salle de rythmique ont été changées.

Réfectoire

Vie du Réfectoire

La collaboration entre le Réfectoire et l'APEMS s'est poursuivie durant le début de l'année 2021. Dès le mois d'août 2021, et en raison de l'augmentation d'accueil de l'APEMS, le Réfectoire a déménagé et repris son activité dans le hall de la salle polyvalente de Prazqueron.

Le taux de fréquentation durant l'année s'est élevé à 11 élèves par repas.

Ressources humaines

Une auxiliaire a été engagée à l'heure dès le mois d'août 2021. Un stagiaire venant du gymnase, qui effectue une année de pratique, a été transféré de l'UAPE en renfort pour les repas de midi.

Situation à fin décembre : 1 poste d'auxiliaire à l'heure
1 stagiaire

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Enseignement secondaire

Enseignement secondaire

[Rapport complet de l'établissement secondaire de Prilly.](#)

Nombre d'élèves dans l'établissement, par commune

Commune	Nombre d'élèves
Jouxens-Mézery	58
Prilly	579
Romanel-sur-Lausanne	163
Autres communes, dérogations	57
Total au 31 décembre 2021	<u>857</u>

6 Police

Police administrative et gendarmerie

Personnel

Situation à fin décembre : 1 poste d'ASP à 90 %.

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Amendes

- 232 véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année pour du stationnement (LAO - RLVCR). En 2020, le nombre de véhicules dénoncés s'élevait à 224. Par conséquent, la situation est stable pour ces deux années touchées par la pandémie.
- 43 procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (rappels et sentences) (57 en 2020). La suite de la procédure étant prise en charge par la Bourse communale.
- 22 ordonnances pénales ont été établies (stationnement sur domaine privé et dénonciations déchets) contre 41 en 2020. Cette diminution est due au fait que seules 3 ordonnances pénales ont été réalisées en 2021 pour du stationnement sur du domaine privé, toujours en raison du COVID-19 qui a entraîné la fermeture des gérances et la mise en place de télétravail.

Radars pédagogiques et radar bruit

Durant l'année écoulée, ce moyen de contrôle a été installé 6 fois sur le territoire communal, notamment aux abords des établissements scolaires avant et pendant les rentrées scolaires. Les surveillances ont permis de rendre plus attentifs les usagers de la route et de modifier leur comportement dans la circulation. Le compte rendu des données a parfois été utile à la Municipalité pour solliciter plus facilement le bureau des radars de la Police cantonale pour des contrôles plus répressifs.

Le radar bruit a été installé une fois au cours de la période écoulée par la Gendarmerie, qui est propriétaire de ce dispositif.

Macarons de stationnement

A fin décembre 2021, au total, 99 "Macarons" de stationnement avaient été établis et remis à leurs détenteurs.

24 "sésames" ont été délivrés pour le compte d'entreprises qui transmettent ces autorisations à leurs employés.

11 autorisations spéciales et provisoires ont également été distribuées aux résidents ne pouvant plus accéder à leurs zones de stationnement privées, qui bordaient le chantier du Village.

Commandements de payer

Durant l'année écoulée, 383 actes provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été traités (288 en 2020). Sur ce nombre, 106 ont été retournés au service concerné, principalement parce que les personnes recherchées n'étaient pas, ou plus domiciliées sur le territoire communal. Dans

d'autres cas, elles se sont présentées spontanément à l'Office des poursuites ou elles y ont été acheminées par la Police cantonale suite à la délivrance de mandats d'amener.

Procédés de réclame

Plusieurs entreprises ont sollicité une autorisation pour installer diverses enseignes. D'autres ont été sommées de faire le nécessaire, après constat d'installation alors qu'aucune démarche administrative n'avait été effectuée. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et de son Règlement, entrés en vigueur le 1er avril 1990, ainsi que du nouveau Règlement communal en la matière, validé par le Conseil communal le 5 mars 2020 et approuvé par la Cheffe du Département des infrastructures et ressources humaines, le 16 juin 2020.

Entreprises

Au 31 décembre 2021, 268 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre englobe tous les types et genres de sociétés, de fondations ou d'associations.

Système POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations)

La version informatique d'annonce de manifestations, lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale, apporte entière satisfaction. Seuls 7 dossiers ont été traités par ce biais durant l'année écoulée, permettant ainsi une centralisation optimale du suivi des demandes. L'ensemble des restrictions liées au COVID-19 n'ont pas permis la tenue de la majorité des manifestations habituelles.

Demandes de naturalisation

Les demandes de naturalisation sont confiées aux communes après que l'ensemble des documents aient été recueillis par le Canton. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués, afin d'être auditionnés, avant l'établissement d'un rapport circonstancié. En 2021, M. J.-M. Cornu a établi 13 rapports de naturalisation ordinaire (2 en 2020).

Ces dossiers ont été constitués pour le compte de 13 ressortissants étrangers majeurs et 5 ressortissants mineurs. 2 rapports complémentaires, demandés par le Canton, ont été effectués pour des mineurs âgés entre 9 et 12 ans.

Il y a lieu de préciser que les audiences de naturalisation sont plus longues, car les personnes auditionnées doivent relire et signer les documents les concernant à l'issue de l'entretien.

En 2021, la Municipalité a transmis au Canton 11 décisions d'octroi de la bourgeoisie selon la nouvelle Loi sur le Droit de Cité Vaudois, ainsi que son Règlement d'application, contre 1 en 2020.

Les écarts entre 2020 et 2021 s'expliquent par la mise en place de directives liées au COVID-19 en 2020 et au fait que les demandes ont été bloquées pendant un certain laps de temps.

Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP)

Notre ASP est répondant communal pour cette Association, qui regroupe plus de 80 communes, réparties sur l'ensemble du Canton de Vaud. En 2021, 2 formations ont quand même pu avoir lieu, malgré la pandémie. 3 autres sont d'ores et déjà planifiées pour l'année à venir.

Notre Assistant a rejoint le Comité Central de cette Association en mars 2019. Actuellement, il occupe la fonction de Vice-président.

Collaborations intercommunales

Au terme de la mise en place des zones de stationnement sur la Commune de Sullens, fin septembre 2020, M. J.-M. Cornu effectue des passages réguliers dans cette commune. Les tâches principales effectuées sont du contrôle de stationnement, que ce soit dans le village ou sur le parking relais situé à la sortie d'autoroute "Cossonay", ainsi que de la présence aux abords de l'école.

Avec la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne, aucune collaboration n'a été réalisée en 2021, vu que cette dernière ne porte que sur les grandes manifestations.

Contrôle des habitants

Personnel

Le personnel du Contrôle des habitants procède à l'enregistrement de tous les événements en lien avec la population (arrivée, départ, changement d'adresse, changement d'état civil, naissance, décès, naturalisation, ...).

En application de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres, il gère le Registre Cantonal des Personnes pour la localité. Cette plateforme sécurisée fournit ensuite aux diverses Administrations les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches. Grâce aux fonctionnalités du programme métier les événements d'état civil et les mutations diverses sont gérées de manière automatisée.

Le Contrôle des habitants tient à jour les différents registres comme celui de la population, des électeurs, des initiatives, des référendums et des chiens. Il établit les demandes de carte d'identité au moyen d'un logiciel relié à l'Office Fédéral de la Police. Il s'occupe également de toutes les procédures en lien avec la délivrance et le renouvellement des titres de séjour pour étrangers en étroite collaboration avec le Service de la Population à Lausanne.

Les pages en lien avec le Contrôle des habitants et le Bureau des étrangers disponibles sur le site Internet communal sont régulièrement mises à jour par la Préposée.

Situation à fin décembre : 1 poste de Préposée à 80 %
1 poste de Collaboratrice à 25 %.

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Etat et structure

Etat

Avec **3'469** personnes recensées au 31 décembre 2021, la population résidente permanente de Romanel-sur-Lausanne a augmenté de 242 personnes (3'227 personnes recensées à fin 2020). Cette augmentation est due à la livraison de plusieurs appartements dans les quartiers de Pré Jaquet, des Biolles et des Terreaux.

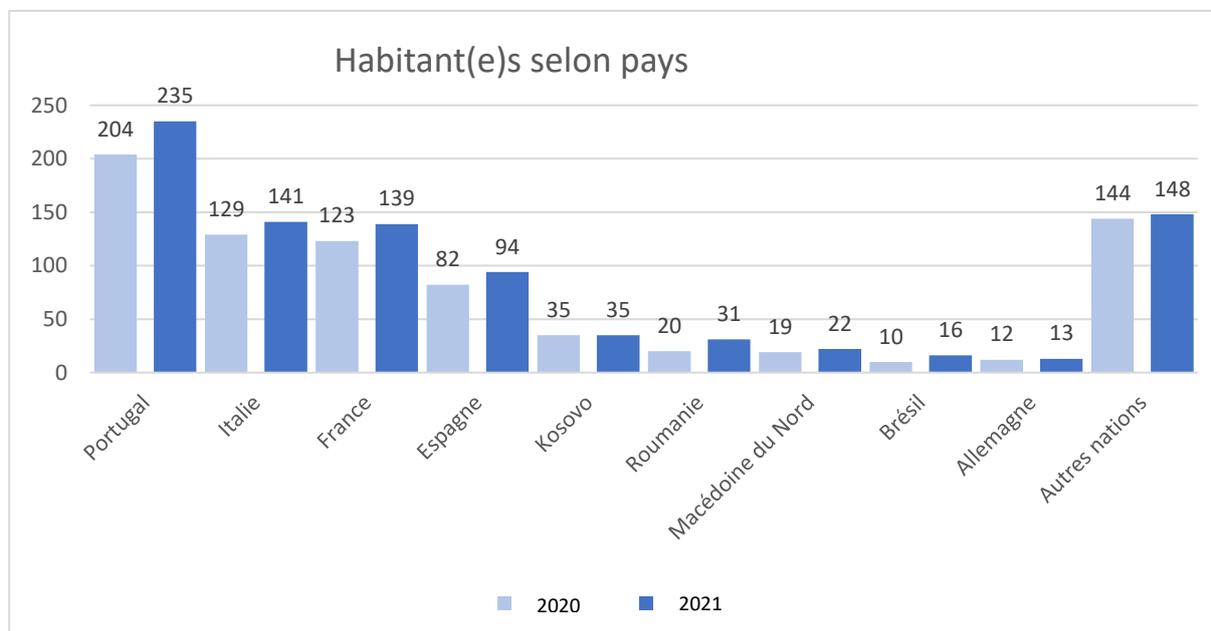
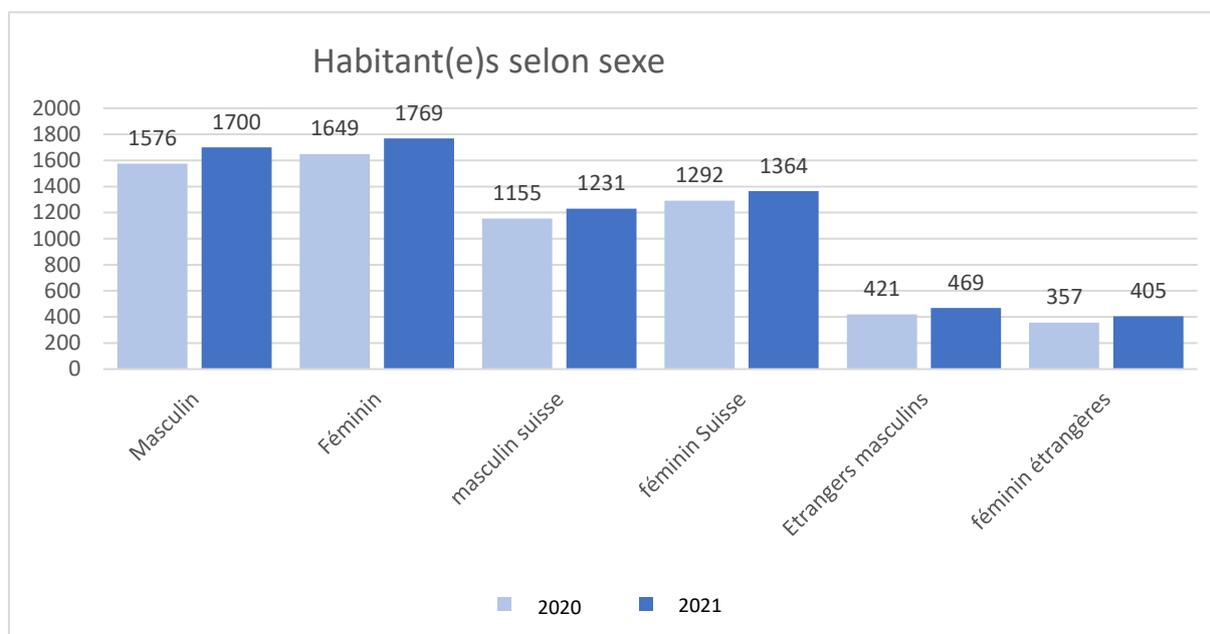
En 2021, le Contrôle des habitants a enregistré 46 naissances, 21 décès d'habitants inscrits en résidence principale, 584 arrivées et 367 départs (32 personnes sont arrivées et reparties).

Structure de la population

- **2'595** personnes suisses, soit 1'231 hommes et 1'364 femmes.
- **874** personnes de nationalité étrangère, soit 469 hommes et 405 femmes.



Les 874 étrangers représentent plus de 65 nationalités différentes et les 3 principales nations représentées sont le Portugal, l'Italie et la France, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Roumanie et de la Macédoine du Nord.



La Commune de Romanel-sur-Lausanne compte 674 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 19.42 % de la population résidente. Elle compte également 728 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente 20.98 % de la population inscrite sur le territoire communal.

Les personnes en résidence secondaire, les séjours de courte durée et les frontaliers ne figurent pas dans ces chiffres.

Durant l'année 2021, le Contrôle des habitants a :

- établi 158 cartes d'identité adultes et enfants (110 en 2020, différence en lien avec le COVID-19),
- entrepris les démarches pour la délivrance de 451 permis frontaliers (G), d'admission provisoire (F), de courte durée (L), de séjour (B), d'établissement (C) et de visa touristique (378 en 2020, différence en lien avec le COVID-19, ainsi qu'à la durée des permis déjà délivrés),
- remis 313 rouleaux de sacs poubelle taxés de 35 litres pour les nouveau-nés (201 en 2020, augmentation liée à la communication faite à ce sujet lors des naissances).

A ces chiffres s'ajoutent les demandes de renseignements et les attestations diverses qui ne sont pas comptabilisées, ainsi que les nombreuses mutations effectuées directement dans la base de données des habitants au fur et à mesure des annonces d'événements.

Registre des chiens

Le Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

En 2021, il a recensé 140 chiens (123 en 2020). La différence du nombre de canidés est liée à l'augmentation du nombre d'habitants.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 150.--) et de l'impôt cantonal (CHF 100.--). Les personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS et AI ou du RI, ainsi que les chiens d'aveugle, sont totalement exonérées de l'impôt.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont les suivantes :

- gestion des inscriptions, des départs, des décès et des changements de propriétaire ;
- transmission des mutations à l'Office d'impôts des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois ;
- mise à jour de la base de données fédérales des chiens "AMICUS" ;
- transmission de renseignements aux administrés.

Service des inhumations, pompes funèbres, crématoire

Inhumations, cimetière

26 personnes sont décédées durant l'année 2021 (39 en 2020), dont 8 étaient pensionnaires de l'Établissement Médico-Social Donatella Mauri. Il y a eu 2 inhumations d'urnes cinéraires. 5 dépôts de cendres se sont déroulés au Jardin du Souvenir. 4 nouvelles tombes à la ligne ont été créées alors que 4 corps ont été inhumés dans une autre commune. 8 urnes sont restées en mains des familles et 3 urnes ont été déposées au Columbarium.

Il faut encore rajouter 2 exhumations d'urnes effectuées lors de la désaffectation d'une zone du cimetière, dont les cendres reposent maintenant soit au Columbarium soit au Jardin du Souvenir.

Uniquement 2 cérémonies funèbres se sont déroulées au Temple avec notamment la mise en place de zones de stationnement et la sécurisation des lieux et de ses abords. Cette baisse de fréquence est principalement dû aux diverses restrictions liées à la pandémie de Coronavirus.

Défense contre l'incendie

Corps des sapeurs-pompiers

[Rapport de gestion 2021.](#)

Protection civile

[Rapport de gestion 2021.](#)

7 Sécurité sociale

Service social, communal et intercommunal

Association régionale d'action sociale de Prilly-Echallens, selon rapport d'activité de Mme A. Bourquin Büchi, Présidente du Codir

[Rapport de gestion 2021 du Codir de l'ARASPE.](#)

Rapport annuel de la Commission d'enquête AVS

[Rapport de gestion 2021 de la commission d'enquête AVS.](#)

Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Bournens, Bousens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens.

L'AJENOL propose un total de 16 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux-sur-Lausanne, 2 à Jouxten-Mézery, 3 à Romanel-sur-Lausanne et 1 à Sullens), ainsi que 2 structures de coordination de l'Accueil en Milieu Familial.

Service de l'enfance

L'année 2021 a, à nouveau, été rythmée par la pandémie de COVID-19. Le service de l'enfance a navigué au fil des différents plans de mesures sanitaires édictés par le Conseil Fédéral, la Municipalité, l'OAJE et le réseau AJENOL. Les équipes ont fait preuve de beaucoup de souplesse et se sont investies pleinement pour garantir un accueil de qualité aux enfants de la Commune. Les différents moments de rencontre avec les parents (fête de l'été, fête de Noël) ont dû, pour la plupart, être suspendus au sein des groupes.

UAPE

Vie de l'UAPE

De janvier à juillet, la vie de l'UAPE a poursuivi son cours en s'accommodant des différents plans cantonaux de protection. L'UAPE a coordonné ses mesures avec celles des écoles afin d'assurer une plus grande cohérence auprès des enfants.

Dès le mois d'août, l'accueil a pu revenir à la "normale" avec 24 enfants de 1P et 2P durant les temps scolaires. En effet, l'ouverture d'un nouveau groupe en APEMS a permis de réunir les 3P dans le collège du Rosset. Les enfants de 1P à 6P ont continué à être pris en charge durant les vacances scolaires avec la possibilité d'accueillir jusqu'à 30 enfants.

La rédaction du projet pédagogique a pris un peu de retard, mais la réflexion a été finalisée dans les temps et le projet sera terminé dès le début de l'année 2022.

Le taux moyen de fréquentation durant l'année 2021 s'est situé à : 100 % pour les déjeuners, 100 % pour les repas et 92 % pour les après-midis.

Les APEMS du réseau AJENOL étant fermées durant les vacances scolaires, les enfants d'autres communes ont été accueillis occasionnellement.

Pour des raisons sanitaires, les différentes fêtes institutionnelles prévues durant l'année ont été supprimées.

Ressources humaines

Au mois d'août 2021, la stagiaire de la Garderie a débuté son apprentissage d'assistante socio-éducative dans le groupe de l'UAPE. Un apprenti venant du gymnase a été engagé pour effectuer son année de pratique afin d'obtenir son CFC en août 2022.

En collaboration avec la fondation de Vernand, un nouveau poste intégré a été ouvert permettant ainsi d'accueillir une personne en situation de handicap pour intégrer le monde professionnel.

Afin de pallier à une absence de longue durée d'une ASE, l'apprentie de la Garderie qui terminait sa formation et qui a réussi avec succès son CFC a été engagée en CDD à 80 %. Elle a partagé son temps entre les 3 structures du Service, en raison de la diminution du nombre d'enfants accueillis à l'UAPE et de l'augmentation à l'APEMS.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de direction à 20 %
- 1 poste d'ASE - responsable à 70 %
- 1 poste d'éducateur ES à 80 %
- 1 poste d'ASE à 80 % (en arrêt-maladie)
- 1 poste d'ASE remplaçante à 20 %
- 1 poste d'auxiliaire à 50 %
- 1 poste d'apprenti assistant socio-éducatif à 100 %
- 1 poste d'apprenti voie gymnasiale à 100 % (partagé avec le Réfectoire)
- 1 poste de stagiaire à 100 %
- 1 poste intégré à 60 %

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

APEMS

Vie de l'APEMS

Tout comme pour les autres structures, les forces de l'équipe se sont concentrées sur l'accueil des enfants durant ce premier semestre 2021.

L'augmentation du groupe de l'APEMS pour la rentrée d'août 2021 en passant de 15 à 36 places dans les locaux du Rosset a été planifiée. Cela a impliqué une réorganisation des locaux et du travail en équipe. En effet, la salle utilisée sur le temps de midi par le Réfectoire a été reprise pour l'APEMS.

En novembre, l'équipe a commencé sa réflexion sur le projet pédagogique et les valeurs que la structure souhaitait mettre en avant.

Le taux moyen de fréquentation sur l'année a été de 63 % pour les déjeuners, 98 % pour les repas et 88 % pour les après-midis.

Ressources humaines

En raison de l'augmentation des places, une auxiliaire à 57 % a été engagée dès le mois d'août 2021. Cette personne travaillait déjà au Réfectoire et connaissait, par conséquent, bien le fonctionnement de l'APEMS. Il a été fait appel à un remplaçant à l'heure pour les vendredis (8 %) ainsi qu'à une ASE qui partageait son temps entre les 3 structures du Service.

La personne qui était en poste intégré à l'UAPE a rejoint l'équipe de l'APEMS en août 2021.

L'apprentie de 2^e année a quitté l'APEMS afin de terminer son apprentissage dans le groupe de l'UAPE et un apprenti de 2^e année est venu la remplacer.

Situation à fin décembre : 1 poste de direction à 20 %
1 poste d'ES - responsable à 68 %
1 poste d'ASE en CDD à 40 %
1 poste d'auxiliaire à 57 %
1 poste d'apprenti assistant socio-éducatif à 100 %
1 poste intégré à 60 %

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Garderie

Vie de la Garderie

Le début de l'année 2021 a été plutôt "calme", rythmé par les changements de plan de protection sanitaire.

Une fois encore, la traditionnelle sortie des futurs écoliers a été remplacée par une journée spéciale dans l'enceinte des Esserpys.

La fête de l'été réunissant familles et équipes autour d'un repas canadien a une nouvelle fois dû être annulée pour des raisons sanitaires.

L'été 2021 a vu 18 "Papillons" s'envoler pour une nouvelle aventure scolaire. Ils ont pour la plupart rejoint le groupe de l'UAPE. 22 nouveaux enfants ont intégré la Garderie entre les mois d'août et décembre 2021. A fin décembre 2021 un total de 38 enfants étaient accueillis au sein du groupe.

Cette année, une petite période d'accalmie a permis de rencontrer les nouveaux parents de la Garderie pour leur exposer le travail des équipes avec leurs enfants. Ils ont pu découvrir quelles sont les réflexions lors de la mise en place des activités et le travail d'observation.

La fête de Noël dû à son tour être annulée, mais l'équipe a mis sur pied une semaine spéciale. Chacun a œuvré et fait preuve de créativité afin d'alléger cette période. Le challenge vestimentaire de l'année dernière a été remis au goût du jour et nous avons vu défiler des rennes, des pères et mères Noël durant la dernière semaine de décembre.

Le taux moyen de fréquentation durant l'année s'est élevé à 89 % pour les matinées, 93 % pour les repas et 79 % pour les après-midis. Une légère baisse de fréquentation a été ressentie durant le 2^e semestre.

Ressources humaines

En juillet, Mme E. Annicchiarico, éducatrice ES à 80 % a décidé de quitter la Garderie afin de rejoindre une autre structure pour travailler avec des enfants plus jeunes (groupe des trotteurs). Mme M. Mazza, auxiliaire, a réussi brillamment ses examens de CFC d'ASE. Mme L. Fatio a réussi sa première année de formation ES et poursuit sa formation (60 % terrain et 20 % formation). En raison de ces différents changements, le choix a été fait d'engager une auxiliaire à 60 % pour remplacer l'éducatrice et Mme M. Hadorn a intégré l'équipe dès le mois d'août.

L'apprentie, Mme L. Matthey, a également réussi ses examens et obtenus son CFC d'ASE. Elle a été engagée pour une durée d'une année au sein du Service et a été amenée à travailler tant dans le parascolaire que dans le préscolaire.

Un contrat d'apprentissage a été proposé à la stagiaire de la Garderie qui a rejoint l'UAPE pour sa première année de formation, ce qui nous a permis d'engager une nouvelle stagiaire pour une année.

Le stagiaire de l'UAPE a également rejoint l'équipe de la Garderie pour sa première année d'apprentissage CFC.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de direction à 30 %
- 1 poste d'éducatrice-ES responsable à 80 %
- 2 postes d'ASE, un à 60 % et un à 80 %, en formation ES
- 2 remplaçantes ASE, une à 20 % et une à 40 %
- 1 poste d'auxiliaire à 60 %
- 1 poste d'apprentie ASE à 100 %
- 1 poste de stagiaire à 100 %

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 50.

Prévoyance sociale

Accueillantes en Milieu Familial, selon le rapport de gestion de Mme G. Lerjen, Coordinatrice des communes de Bournens, Bousens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens

Le tableau résumant la situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements pour 2021 figure à l'annexe n° 7 en page n° 57.

176 nouvelles demandes ont été reçues pour les 5 communes en 2021.

Fin 2021, pour les 5 communes, 70 enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

Enfants accueillis provenant d'autres communes du réseau et hors réseau durant l'année

A Romanel-sur-Lausanne :

- 5 enfants domiciliés à Cheseaux-sur-Lausanne,
- 2 enfant domicilié à Sullens,
- 1 enfant domicilié à Bousens.

Santé publique

COVID-19

La cellule de crise, nommée par la Municipalité et formée du/de la Syndic-que, du Municipal en charge des bâtiments, de la Responsable des Ressources Humaines, du/de la Secrétaire municipal-e, du Chef de Service des Travaux et de l'Assistant de Sécurité Publique, a suivi de près les instructions du Conseil Fédéral et du Conseil d'Etat afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour son personnel, dans les bâtiments communaux, ainsi que sur le territoire de Romanel-sur-Lausanne.

Task Force COVID-19

Dès août 2020, avec la recrudescence de la pandémie de Coronavirus, le Canton de Vaud a mis en place une Task Force COVID-19 en y intégrant les ASP travaillant pour le compte de communes sans police municipale. Depuis cette période, notre assistant est référent communal dans le cadre de cette épidémie. Des contacts hebdomadaires se sont déroulés en visio-conférence avec l'ensemble des

acteurs cantonaux. Des contrôles sont également réalisés dans les commerces et établissements, en suivant l'évolution et les directives, qu'elles soient fédérales ou cantonales.

Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Mme N. Pralong, Secrétaire, a été la répondante en charge de ce dossier.

En 2021, le plan canicule n'a pas été déclenché.

Centre Médico-Social

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS de l'Association. Mme C. Perrin siège en représentation du CMS de Prilly-Nord.

Les informations concernant cette structure sont disponibles sur le [site Internet](#) de l'APROMAD.

8 Services industriels

Service électrique

Vente du réseau électrique

La vente du réseau électrique a été effective au 1^{er} janvier 2021. M. B. Cand, Chef de service, a organisé les tâches suivantes :

- transfert des diverses données des équipements ;
- établissement d'un inventaire des équipements de mesure et du matériel ;
- préparation de la remise d'une partie du local technique au sous-sol de la Maison de commune ;
- saisie des derniers relevés sur SAP (logiciel) ;
- mise en fonction de divers chantiers, installations provisoires et introduction dans les nouvelles constructions.

De plus, il a été convenu, dans la convention de vente, que M. B. Cand devait être détaché à 25 % de son temps, ce qui n'a pas été respecté en 2021 pour différentes raisons indépendantes de sa volonté.

Contrôle des installations

Il n'y a pas eu de contrôle périodique en 2021 sur les bâtiments communaux ainsi que sur les installations.

Cadastre et saisie informatique des données

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés. Remplacement de luminaires, modifications de sources lumineuses, adjonctions de luminaires, etc.

Mandat confié à Betelec SA depuis le 1^{er} janvier 2013.

Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2021.

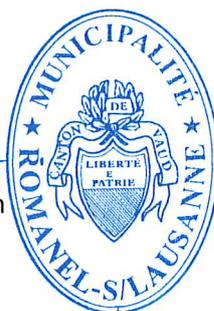
Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal et nous vous remercions de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

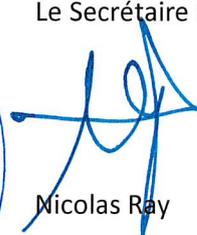
La Syndique :



Claudia Perrin



Le Secrétaire :



Nicolas Ray

Liste des abréviations

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

ACI	Administration Cantonale des Impôts
AJENOL	Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois
AI	Assurance invalidité
AMF	Accueillantes en Milieu Familial
APEMS	Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire
APROMAD	Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile
ARASPE	Association régionale d'action sociale de Prilly-Echallens
ASE	Assistant-e Socio-Educatif-tive
ASIGOS	Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
AVSSP	Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique
BBL	Béjart Ballet Lausanne
CDD	Contrat de Durée Déterminée
CFC	Certificat Fédéral de Capacité
CFF	Chemins de Fer Fédéraux suisses
CH	Confédération Helvétique
CISTEP	Commission Intercommunale de la Station d'Epuration des Eaux usées de Vidy
CMS	Centre Médico-Social
CO	Commune
Codir	Comité de Direction
COFIL	Comité de pilotage
CSM	Centre Sportif de Malley
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
ECA	Etablissement cantonal d'assurance

ES	Educateur-trice spécialisé-e
GSL	Groupement des Sociétés locales
GT	Groupe de travail
LAO	Loi sur les Amendes d'Ordre
LEB	Lausanne – Echallens – Bercher
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OCL	Orchestre de Chambre de Lausanne
P (+1 à +4)	Primaire cycle élémentaire
P (+5 à +8)	Primaire cycle moyen
PAC	Plan d'Affectation Cantonal
PALM	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PLR	Parti Libéral Radical
PLR RJC	Parti Libéral Radical Romanel - Jouxens-Mézery - Cheseaux
POCAMA	Portail Cantonal des Manifestations
PPA	Plan Partiel d'Affectation
PQ	Plan de Quartier
RI	Revenu d'insertion
RRH	Responsable des Ressources Humaines
RLVCR	Règlement d'application de la Loi vaudoise sur la Circulation Routière
SA	Société Anonyme
SAN	Service des Automobiles et de la Navigation
SDNL	Schéma Directeur du Nord Lausannois
SDT	Service du Développement Territorial
SPEI	Service de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation
STEP	Station d'Epuration des eaux usées de Vidy
TL	Transports publics de la région lausannoise
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
VD	Vaud

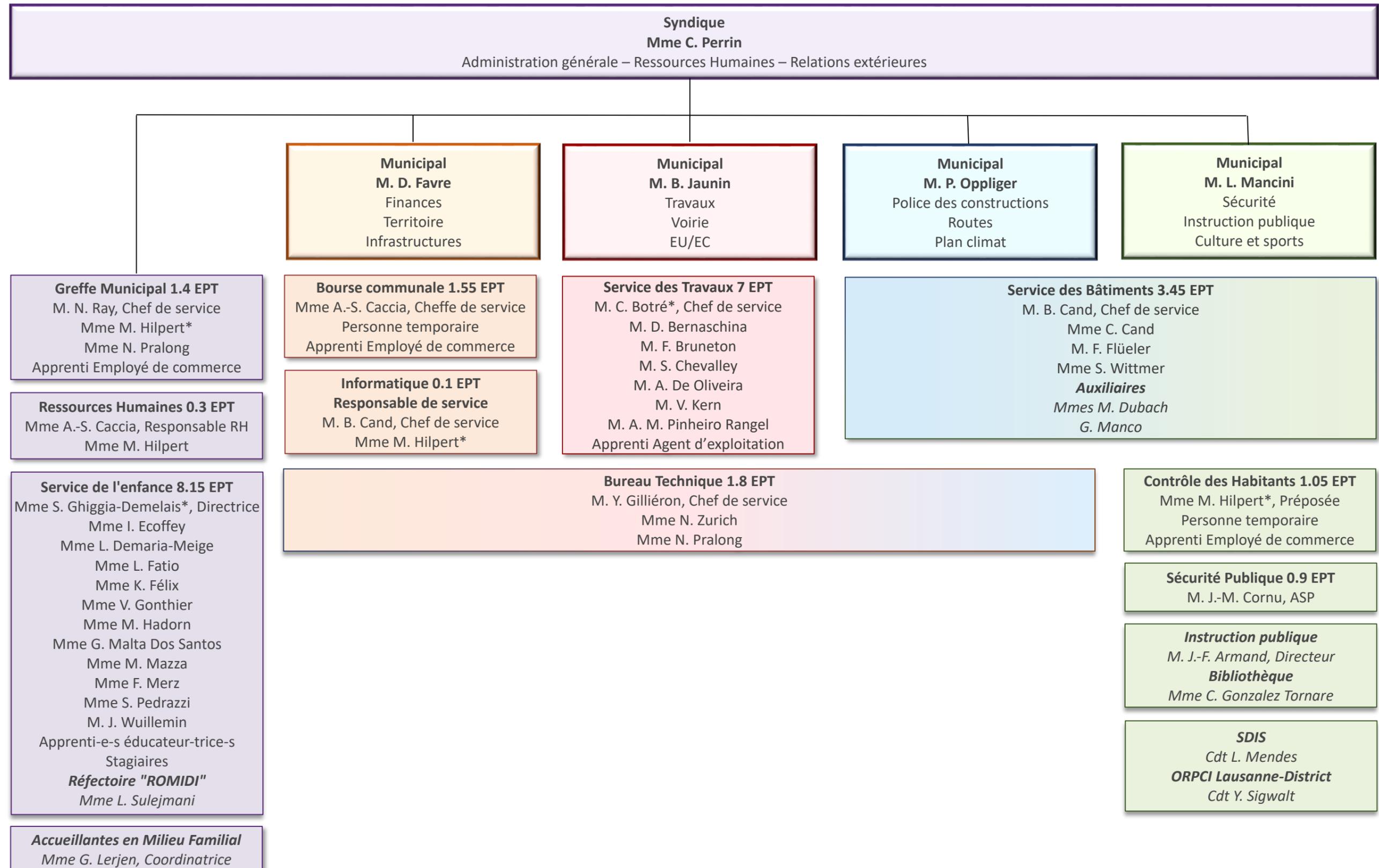
Annexe 1 – Répartition des dicastères



Municipalité de Romanel-sur-Lausanne Répartition des dicastères Législature 2021–2026

Mme Claudia Perrin Syndique Suppléant : M. Luigi Mancini	Administration générale – Ressources humaines – Relations extérieures Administration générale Relations extérieures Ressources humaines Communication Affaires sociales Accueil de jour des enfants
M. Denis Favre Municipal Vice-syndic : 2023-2024 Suppléante : Mme Claudia Perrin	Finances – Territoire – Infrastructures Finances Forêts et domaines Infrastructures Urbanisme régional Informatique
M. Luigi Mancini Municipal Vice-syndic : 2022-2023 Suppléant : M. Blaise Jaunin	Sécurité – Instruction publique – Culture et Sports Police SDIS (défense incendie et secours) ORPCi (protection civile) Instruction publique Bâtiments scolaires Culture – sociétés locales – jeunesse Activités sportives Contrôle des habitants
M. Blaise Jaunin Municipal Vice-syndic : 2021-2022 2025-2026 Suppléant : M. Patrick Oppliger	Travaux – Voirie – EU/EC Service des travaux et voirie Traitement des déchets Parcs et promenades - cimetière Entretien et protection des eaux et PGEE Entretien des canalisations Cultes
M. Patrick Oppliger Vice-syndic : 2024-2025 Suppléant : M. Denis Favre	Police des constructions – Routes – Plan Climat Police des constructions Urbanisme local Routes Éclairage public Bâtiments communaux non scolaires Plan Climat Transports

Annexe 2 – Organigramme de la commune de Romanel-sur-Lausanne



*Formateur-trice-s en entreprise

Annexe 3 – Permis de construire délivrés en 2021

Adresse	Description de l'ouvrage
Ch. des Tilleuls 14	Construction d'une piscine chauffée par pompe à chaleur
Ch. de Sous-Mont 8	Isolation thermique des murs extérieurs et modification de la production de chaleur
Ch. de la Judée 5	Création d'un appartement supplémentaire et d'un escalier extérieur
Ch. des Terreaux 6a, 6b et 6c	Agrandissement du sous-sol – Adaptation des étages et de la toiture
Ch. du Pré Jaquet 3	Construction d'un immeuble de 8 appartements
Ch. du Pré Jaquet 1a	Aménagement d'un Centre Médical au rez
Ch. du Pré Jaquet 1a et 1b	Construction d'un immeuble de 38 appartements et surfaces d'activités
Ch. de la Source 20	Aménagement d'un chemin public piétonnier et pour cycles
Ch. de la Molliesse 1a, 1b et 3	Construction de 3 bâtiments contigus
Ch. de Rebaterel 7	Installation d'une pompe à chaleur air eau
Ch. du Taulard 5a	Installation d'un couvert à voitures
Ch. des Tilleuls 2a et 2b	Construction de deux bâtiments de 7 logements
Ch. du Marais 8	Transformation intérieure d'un local commercial
Ch. du Brit 4	Démolition du bâtiment ECA n° 190
Ch. des Ecureuils 15	Ajout d'un Velux en toiture
Ch. des Biolles 12a, 12b, 14a et 14b	Construction de 4 bâtiments PPE et d'abris pour véhicules au sous-sol
Ch. des Biolles	Réfection de la chaussée et des infrastructures
Ch. de la Molliesse et des Ecureuils	Réfection du ch. de la Molliesse et création d'un trottoir au ch. des Ecureuils
Ch. du Dîmoz 11	Installation d'une PAC air-eau Weishaupt à l'extérieur pour chauffage
Ch. de Bauloz 32	Construction d'un abri couvert

Ch. du Pré Jaquet 2a et 2b	Construction d'un immeuble de 25 appartements et surfaces d'activités
Ch. des Biolles	Aménagement d'un muret en limite de propriété
Ch. des Ecureuils 15 et 9	Suppression d'une haie et construction d'un muret
Ch. des Ecureuils 15	Construction d'un cabanon de jardin
Sentier du Rosset	Travaux de décaissement
Ch. des Ecureuils 15	Rénovation et pose d'un ascenseur intérieur
Ch. de Sous-Mont 20	Rénovation intérieure d'un appartement de 3 pièces
Ch. des Ecureuils 12	Déplacement du mur et modification de la haie
Ch. du Dîmoz 15	Création d'un mur de soutènement
Ch. du Dîmoz 6	Rénovation des façades
Ch. du Taulard 11a et 11b	Modification de la peinture des éléments en bois et des portes de garages
Ch. des Ecureuils 15	Pose d'un poêle dans le cabanon de jardin

Annexe 4 – Permis d'habiter/utiliser délivrés en 2021

Adresse	Description de l'ouvrage
Ch. de Sous-Mont 4	Démolition et reconstruction d'une remise
Ch. des Terreaux 4	Création d'un appartement dans bâtiment existant
Ch. des Ecureuils	Construction d'un tunnel agricole pour cultures maraîchères
Ch. des Tilleuls 14	Construction d'une piscine chauffée par pompe à chaleur
Ch. du Village 15a	Démolition d'une partie de bâtiment et création de 7 appartements dans volumes existants
Ch. du Village 20	Rénovation totale de l'habitation
Ch. du Taulard 1	Pose d'éléments vitrés coulissants sur les balcons
Ch. du Taulard 3a	Pose d'éléments vitrés coulissants sur les balcons
Ch. du Taulard 3b	Pose d'éléments vitrés sur les balcons bâtiment
Ch. des Mésanges 5	Construction d'un bâtiment artisanal et surfaces d'activités avec parking souterrain
Ch. de la Source 2	Aménagement d'un second logement dans bâtiment existant
Ch. de Sous-Mont 18	Rénovation intérieure et extérieure de 16 appartements
Ch. de Rebaternel 7	Installation d'une pompe à chaleur air eau à l'extérieur en remplacement d'une chaudière à gaz
Ch. des Ecureuils 15	Rénovation de l'isolation de la toiture et changement du chauffage avec installation de chaudière à granulés de bois
Ch. des Ecureuils 15	Ajout d'un Velux en toiture
Ch. des Biolles 2a et 2b	Modification des ouvertures en toiture
Ch. des Terreaux 7	Rafraîchissement des façades
Ch. de la Source 37	Mise en place d'un portail, d'une clôture et de plantations
Ch. des Biolles 4a, 4b et 6	Aménagements extérieurs
Ch. des Biolles 4 b	Pose d'une cheminée et création d'un Velux
Ch. de la Côte 6	Pose d'une isolation et de tuiles en toiture
Ch. du Taulard 11a et 11b	Création d'un couvert pour les deux entrées et d'un couvert à voitures

Rte d'Echallens 4	Réfection de la toiture des 3 garages
Ch. des Ecureuils 15 et 9	Suppression d'une haie et construction d'un muret
Ch. des Ecureuils 15	Construction d'un cabanon de jardin
Ch. des Ecureuils 15	Rénovation et pose d'un ascenseur intérieur

Annexe 5 – Dispenses d'enquête publiques délivrées en 2021

Adresse	Description de l'ouvrage
Ch. des Biolles 8a et 8b	Construction de 2 bâtiments accolés de 2 x 7 logements
Ch. des Biolles	Aménagement d'un muret en limite de propriété
Ch. de la Source 12	Pose de panneaux solaires photovoltaïques
Route d'Yverdon	Adaptation de données de station de téléphonie mobile
Ch. des Ecureuils 15 et 9	Suppression d'une haie et construction d'un muret
Ch. des Ecureuils 15	Construction d'un cabanon de jardin
Sentier du Rosset	Travaux de décaissement
Ch. des Ecureuils 15	Rénovation et pose d'un ascenseur intérieur
Ch. de Sous-Mont 20	Rénovation intérieure d'un appartement de 3 pièces
Ch. des Ecureuils 12	Déplacement du mur et modification de la haie
Route d'Echallens 34	Pose d'enrobé bitumineux, dépôt de bennes et construction d'un abri-tunnel
Ch. du Dîmoz 15	Création d'un mur de soutènement
Ch. du Dîmoz 6	Rénovation des façades
Ch. du Taulard 11a et 11b	Modification de la peinture d'éléments en bois et des portes de garages
Ch. des Ecureuils 15	Pose d'un poêle dans le cabanon de jardin

Annexe 6 – Déchets collectés dans la commune

Catégorie de déchets	Quantité collectée	
	2020 tonnes/an	2021 tonnes/an
Ordures ménagères	406.05	414.97
Objets encombrants	51.22	52.84
Déchets compostables	390.72	412.37
Papier & Carton	241.94	245.54
Verre	143.98	143.86
PET	15.16	14.95
Aluminium + Fer blanc	9.69	8.49
Ferraille	30.27	25.94
Bois usagé	105.08	76.58
Inertes	80.06	69.50
Textiles	46.30	48.60
Huiles minérales et végétales	1.92	1.92
Déchets spéciaux ménagers	2.49	2.75
Capsules Nespresso	3.96	3.0

Ce qui représente un total de **1'521.31 tonnes / an** (1'528.84 en 2020) soit une moyenne de **439 kilos / habitant** (474 en 2020).

Annexe 7 – Situation des Accueillantes en Milieu Familial et des placements en 2021

2021	Bournens	Boussens	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
<u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u>						
AMF au 1er janvier	0	2	18	9	2	31
Nouvelles AMF	0	0	1	0	0	1
AMF ayant démissionné	0	2	3	1	0	6
AMF au 31 décembre 2021	0	0	16	8	2	26
<u>ENFANTS (selon le lieu d'habitation)</u>						
Enfants accueillis au 1er janvier	7	26	87	52	25	197
Nouveaux placements	2	5	33	9	5	54
Enfants sortis	0	8	14	13	2	37
Enfants accueillis au 31 décembre 2021	9	23	106	48	28	214